

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06660
Numéro SIREN : 797 428 596
Nom ou dénomination : 2.N.G.Y

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 12229

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

12289

01/01/2022		et clos le 31/12/2022		Régime simplifié d'imposition	
Membre du groupe				Régime réel normal	
				<input checked="" type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
TITRE DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
SARL ZIGY - SIREN : 797428596			**** CLASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
4 AVENUE DE LA REPUBLIQUE					
93150 LE BLANC MESNIL					
ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
Activités exercées		RESTAURANT		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				<input type="checkbox"/>	
1. RÉSULTAT FISCAL					
Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit	
				26 556	
L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		<input type="checkbox"/>		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
Bénéfice imposable à 15%		0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>		<input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	
Entreprise nouvelle, art 44 <i>septies</i>		<input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		<input type="checkbox"/>		Autres dispositifs	
Société d'investissement Immobilier cotée		<input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	
Bénéfice ou déficit exonéré				Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	
				Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					
<input type="checkbox"/>					
5. AUTRES REVENUS LOCATIFS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
6. CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
7. DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAR FAVE CÉDANT					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre					
<input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre					
<input type="checkbox"/>					
8. COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisée	
Vies : CGA		<input type="checkbox"/>		Vies : autres	
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>		Nom du prestataire ECF	

[Signature]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Si dépositaire mandat, cocher la case

I RÉPARTITION DES PROFITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a
	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c
Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d
Montant des autres distributions:		e
		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j
Montant des revenus répartis	Total (a à h)	

II RÉCÉPÉS AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

.....

.....

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

.....

.....

III RÉCÉPÉS DES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		83 017	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		2 499	
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

IV RÉCÉPÉS DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	



1. **BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise		SARL ENGY - SIREN : 797428596						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois					12			
					Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le	N-1			
				31/12/2022				
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		autres immos incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM				
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	13 976	13 975	0	1 583
		Autres immos corporelles	AT	AU	54 448	54 448	0	2 237
		Immos en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières	BH	BI	10 692		10 692	9 963
Total (II)		BJ	BK	79 116	68 424	10 692	13 783	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	4 581		4 581	4 130
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 893		23 893	27 289
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC				
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	CE	9 500		9 500	9 500
	Disponibilités	CF	CG	4 920		4 920	11 390	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI					
	Total (III)	CJ	CK	42 894		42 894	52 309	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
Total général (I à VI)		CO	1A	122 010	68 424	53 586	66 092	
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR		
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances			

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				SARL 2NGY - SIREN : 797428596	Néant <input type="checkbox"/>			
					Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK)	DC		
	Réserve légale (3)				DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres ong.artistes vivants)			EJ)	DG		
	Report à nouveau				DH	-31 471	-11 067	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-26 736	-20 404	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	-48 207	-21 471	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI)	DV	62 514	60 177
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	14 246	7 163	
	Dettes fiscales et sociales				DY	25 033	20 223	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
Autres dettes				EA				
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	101 793	87 563	
TOTAL (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	53 586	66 092		
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
		(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
	- Écart de réévaluation libre			1D				
	- Réserve de réévaluation (1976)			1E				
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise :		[SARL ZNGY - SIREN : 797428596]					Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue - biens	FD		FE		FF		
	Production vendue - services	FG	165 870	FH		FI	5 836	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	165 870	FK		FL	5 836	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	46 372	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	165 870 52 208
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	26 535 2 051	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	-451 870	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	60 516 62 943	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	9 308 31	
	Salaires et traitements					FY	83 017 5 934	
	Charges sociales (10)					FZ	9 681 283	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	3 800 500
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	192 426 72 612
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-26 556 -20 404	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)						GW	-26 556 -20 404	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ENGY - SIREN : 797419596		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	180
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	180
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-180
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	165 870
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	192 606
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-26 736
RENVOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	425
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	425
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives		A6	obligatoires
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
A8			
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

Designation de l'entreprise : <u>CARL ENCY</u>						Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	dont composants	M1	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3	KS	KT	KU
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	KW	KX
		Matériel de transport				KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers				LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ
Avances et acomptes					LK	LL	LM	
TOTAL III				LN	LO	LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T	
	Autres participations				8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V	
	TOTAL IV				LQ	LR	LS	
Total général (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
				Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR
		Matériel bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers			IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF	
TOTAL III				IY	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations				10	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés				11	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				12	2E	2F	2G
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H
Total général (I + II + III + IV)					I4	ØK	ØL	ØM

6. AMORTISSEMENTS

Designation de l'entreprise : <u>SARL LINGY</u>							Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement				CY	EL	EM	EN			
Fonds commercial				RE	RF	RI	RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE	PF	PG	PH			
TOTAL I				RK	RM	RN	RO			
Terrains				PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	12 393	QA	1 583	QB	13 976	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD	52 211	QE	2 237	QF	54 448	
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		
TOTAL II				QU	64 604	QV	3 820	QW	68 424	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	64 604	ØP	3 820	ØQ	68 424	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL				NM			NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES										
				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

8. **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ZIGY</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES						MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
								1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations						UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)						UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières						UT	10 692	UV		UW	10 692	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						VA						
	Autres créances clients						UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		Provisions pour dépréciation antérieurement constituée		UO		Z1						
	Personnel et comptes rattachés						UY	844		844			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM	750		750		
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	12 008		12 008		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN	10 183		10 183		
		Divers						VP	109		109		
	Groupe et associés (2)						VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)						VR	0					
	Charges constatées d'avance						VS						
TOTAUX						VT	34 586	VU	23 894	VV	10 692		
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans				
						1	2	3	4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine				VG							
		à plus d'1 an à l'origine				VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				14 247	14 247						
Personnel et comptes rattachés		8C				4 811	4 811						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				8 117	8 117						
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VW							
		Obligations cautionnées				VX							
		Autres impôts, taxes et assimilées				VQ	12 105	12 105					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI				62 514	62 514						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K											
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY				101 794	VZ	101 794					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Designation de l'entreprise : <u>SAPL PRCY</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		FT	Néant <input type="checkbox"/>				
I. RÉINTÉGRATIONS							Exercice N des le 31/12/2023		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre II)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW 180		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY		
	Impôt sur les sociétés						IZ		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)	I8	
							- imposées au taux de 0%	ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs						- Plus-values nettes à court terme	WN	
							- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ	
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro						M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	180		
II - DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS 26 736	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
							- imposées au taux de 0 %	WH	
							- imposées au taux de 19 %	WP	
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	
							- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation)	2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY		
	Majoration d'amortissement						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)		ØV	Bassin d'emplo. à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD		
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III - RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 26 736		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI			
				Déficit (II-I)			XJ 26 556		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	XO 26 556		

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2NGY</u>			Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	31 471
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	31 471
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	26 736
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	58 207
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges			8X	8Y
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation			9D	9E
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer			9K	9L
Totaux (Cadre III)			YN	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1			

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Designation de l'entreprise : <u>SARL ENGY</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	31 471	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
										- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD			Dividendes				ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions				ZF		
						Report à nouveau				ZG	31 471		
						Total I				ØF	31 471		
						Total II				ZH	31 471		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT				
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ	49 035		54 702	
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	3 500		1 250	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	7 982		6 991	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	60 517		62 943		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	9 308				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							ØZ			31		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX	9 308		31		
TVA	Montant de la TVA collectée							YY			583		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			5 356		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS					
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK					
	Numéro de centre de gestion agréé			XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur							RH					
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL			
						Plus values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO			
						Plus values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH		N° SIRET société mère	JJ		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

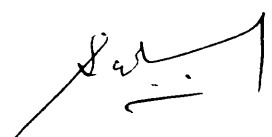
Désignation de l'entreprise : <u>CARL ENGY</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2022</u> et clos le: <u>31/12/2022</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	4	
	dont apprentis YF		
	dont handicapés YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	165 870	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	Total 1 OX	165 870	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	Total 2 OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	26 535	
Variation négative des stocks	OQ	-451	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	14 890	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	Total 3 OJ	40 974	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3 OG	124 896	
V – Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	124 896	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	165 870	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	<u>01/01/2022</u> au <u>31/12/2022</u>
Date de cessation	HR		

SARL 2NGY
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
siège social : 4, Avenue de la République
93150 LE BLANC MESNIL
RCS BOBIGNY 797 428 596

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée auxdits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le gérant



PARIS , le 15 juin 2023



SARL 2NGY
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
siège social : 4, Avenue de la République
93150 LE BLANC MESNIL
RCS BOBIGNY 797 428 596
RAPPORT DE GESTION

Madame, Messieurs,

Je vous ai présentement réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour connaître les opérations et la marche des affaires sociales de la société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, et recevoir les comptes de cette période de gestion.

Je vous indiquerai en même temps les résultats de l'activité sociale et généralement le sens de la portée des résolutions mises à notre ordre du jour qui est le suivant :

- examen du rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, et approbation de ce rapport
- examen et approbation des comptes annuels dudit exercice, quitus à la gérance.
- affectation des résultats
- examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 et approbation de ces conventions
- pouvoirs à donner
- questions diverses

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 165 870 €.

Résultats

Le résultat d'exploitation, correspondant à la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, s'est élevé à une perte de 26 556 €.

L'impôt sur les sociétés est égal à 0 €.

NA

Cet exercice fait apparaître un résultat net comptable déficitaire de 26 736 € compte tenu des charges financières et des produits exceptionnels.

A la suite de cet examen des comptes, je vous demande de statuer sur le bilan et le compte de résultat qui vous ont été communiqués dans les délais légaux par mes soins, de donner quitus à la gérance et de décider de l'affectation du résultat de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTATS ET INCIDENCES

Je vous propose que le résultat déficitaire du dit exercice qui s'élève à 26 736 €, soit affecté au compte 'Report à Nouveau'.

Conformément à l'article 47 de la Loi 65.566 du 12 juillet 1965, je vous rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

STRUCTURE SOCIALE DE LA SOCIETE

Personnel

Notre société a employé 3 salariés.

Il en résulte une masse salariale de 83 017 € et des charges sociales de 9 681 €.


EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a développé son activité durant cette année malgré les séquelles de la pandémie du COVID 19.

Je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien me témoigner en approuvant les diverses résolutions.

A PARIS , Le 15 juin 2023

Le Gérant



SARL 2NGY
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
siège social : 4, Avenue de la République
93150 LE BLANC MESNIL
RCS BOBIGNY 797 428 596

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt trois ,

Le 30 juin.

A 10 heures,

Les associés de la société SARL 2NGY, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 25 parts de 400 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Mme NOOR Mariam Nargis, propriétaire de 9 parts sociales, ci..... 9 parts ;
- Mr NOOR Ahmed, propriétaire de 9 parts sociales, ci.....9 parts ;

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la majorité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr NOOR Ahmed, gérant, associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

NA

MN

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 26 736 €, au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NA MN


QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. ...', with a horizontal line underneath.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. ...', with a horizontal line underneath.